

blent avoir été destinées à renfermer les vins fins. D'autres avaient au contraire leur extrémité inférieure plane de façon à pouvoir reposer sur la table (1). M. Antoine a bien voulu m'en offrir un exemplaire parfaitement conservé que je garde précieusement. Cette petite amphore mesure 30 centimètres de haut et 10 dans la plus grande largeur. Vers sa partie moyenne on aperçoit un orifice où s'adaptait un tuyau métallique maintenu par une plaque de même substance dont on voit encore la marque contre sa paroi extérieure. C'est sans doute par ce tuyau, terminé lui-même par un robinet, que s'écoulait le vin renfermé dans le vase ; l'orifice supérieur par où le liquide avait été introduit ne servait pas à le verser. Les grandes amphores étaient certainement fabriquées sur place. Nul secret ne présidait à leur facture. Les unes étaient destinées à conserver l'huile et le vin, d'autres employées à la construction des voûtes dans le but de les rendre plus solides, suivant les uns, plus favorables à la répercussion des sons, selon l'avis de quelques autres ; peut-être pour obtenir ce double résultat (2).

Sur les fragments d'anses des grandes amphores, nous avons trouvé plusieurs marques ou estampilles, sortes de petites inscriptions en relief où en creux, reproduisant le nom

---

(1) Tout dernièrement j'ai recueilli dans le clos de l'hospice des Dames du Calvaire, près Fourvière, à 5 mètres de profondeur, la partie inférieure d'une petite amphore à base plane, destinée à reposer aussi sur la table.

(2) A. Vachez. *Des Echea ou vases acoustiques dans les Théâtres Antiques et les Eglises du Moyen Age*. Caen, 1886. Consulter aussi le texte même de Vitruve, *Arch. L. V C V*. Je ne sais pourquoi M. Steyert, *Hist. de Lyon* t. I., les considère comme servant à l'assainissement des édifices. C'est là une fonction nouvelle dont je ne comprends pas le mécanisme.